URMIS

unité de recherche
migrations et société

MASTER SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE :

POLITIQUE, CULTURE ET MIGRATIONS

SPÉCIALITÉ

MIGRATIONS & RELATIONS INTERETHNIQUES

ORIENTATIONS RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

RESPONSABLES

MASTER 1 : CHRISTIAN POIRET ET AUDE RABAUD

MASTER 2 RECHERCHE : CHRISTIAN POIRET

MASTER 2 PROFESSIONNEL : MARGUERITE COGNET ET FABRICE DHUME

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE M1 : VANESSA SINEPHRO, vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE M2 : ISABELLE IBORRA, iborra@univ-paris-diderot.fr

Equipe d'accueil : URMIS, Unité de Recherches Migrations et Société

(UMR IRD/CNRS/Paris Diderot-Paris7/Nice Sophia Antipolis)

Adresse postale
Université Paris Diderot - Paris 7
URMIS
Case courrier 7027
75205 Paris Cedex 13

Localisation
Campus Paris Rive Gauche
Bâtiment Olympe de Gouges
8 rue A. Einstein – Place Paul Ricœur, Paris XIII.
Téléphone : 01 57 27 66 75 / 64 90

1. PRESENTATION

Le Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » comporte une spécialité « Migrations & Relations interethniques » à double orientation Recherche et Professionnelle. Cette spécialité propose aux étudiant-e-s un dispositif d'enseignement spécialisé et une structure d'accueil spécifique laboratoire Unité Mixte de Recherche, Université/IRD/CNRS : l'Unité de recherche Migrations et Société (URMIS) et un Réseau documentaire REMISIS.

Le Master s'adresse aux étudiant-e-s qui veulent :

- se professionnaliser dans le domaine des relations interethniques, des phénomènes migratoires et le champ de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- inscrire leurs recherches dans un domaine qui a connu des avancées majeures au cours des dernières années et qui constitue désormais un champ thématique important dans les sciences sociales françaises.

En effet, si dans les années soixante-dix on pouvait déplorer une insuffisance de la recherche dans le domaine des migrations, des relations interethniques et de la circulation des objets et des signes culturels, à la différence de ce qui se passait dans les pays anglo-saxons, désormais les recherches françaises soutiennent la confrontation internationale.

Sous la percée significative en France des travaux empiriques sur les migrations et les relations interethniques, la traduction et la diffusion des travaux anglo-saxons et l'identification des enjeux théoriques afférents, les travaux se sont multipliés, les angles d'approche se sont diversifiés, les thèmes se sont élargis. Pour ne citer que quelques exemples, nous rappellerons :

- La clarification des paradigmes qui sont au fondement des discours des politiques de l'immigration et renvoient aux représentations de la nation, de la citoyenneté et de l'étranger, elles-mêmes variables dans le temps et selon les pays ;
- La multiplication des études migratoires dans les pays du Sud, qu'ils soient pays d'accueil, de destination ou de transit ;
- La prise en compte de la question des origines, des identifications, des minorités et du pluralisme culturel, de la façon dont ces questions pèsent sur les relations des migrants entre eux, avec les autochtones, avec les institutions mais également sur la création artistique, la technologie et les dynamiques religieuses ;
- L'étude des formes d'expression pratiques et symboliques du racisme, des discriminations dans les relations de face à face, les pratiques institutionnelles ou administratives ;
- L'amplification des approches quantitatives et les débats suscités par les catégories statistiques utilisées pour traiter de l'ethnicité ;
- Le développement de nouveaux concepts et notions qui articulent temporalité et spatialité des « migrations internationales » tels que territoires circulatoires, espaces circulatoires, « réseaux », « diaspora et sentiment d'exil », transnationalisme, transnationnalisation ;
- L'impact que revêtent aujourd'hui dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle, dans la définition de soi et des groupes, non seulement la circulation des personnes mais aussi celle des idées, des artefacts, des symboles, des représentations et des modes de consommation culturelle.

Ces avancées théoriques et méthodologiques qui concernent l'ensemble des sciences sociales requièrent, pour être transmises, un enseignement et un encadrement spécifique. C'est pourquoi la spécialité Migrations et relations interethniques (MIRI) bénéficie du soutien de 25 enseignant-e-s-chercheur-e-s et chercheur-e-s (CNRS et IRD) qui poursuivent leurs recherches au sein de l'Unité de recherche Migrations et Société (URMIS). Ils/Elles y assurent des enseignements, la conduite et l'animation de séminaires et le tutorat des étudiant-e-s en M1 et en M2.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

2.1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

La spécialité proposée est ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie et de l'anthropologie. En partant de l'apprentissage des outils méthodologiques et théoriques de ces disciplines, elle s'ouvre à plusieurs autres en faisant appel à des historiens, des civilisationnistes, des démographes, des géographes, des juristes et des politistes.

La spécialité MIRI est axée sur l'analyse des situations de contact durable entre des individus et des groupes d'origines diverses, induites notamment par les migrations de populations et les circulations immatérielles. Elle se propose d'analyser les transformations dues à ces mobilités tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil et de transit.

Le cursus est spécifique par son objet et par les relations qu'il permet de faire entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre demande sociale et intervention publique. L'orientation pédagogique combine, d'une part, une formation rigoureuse à la démarche empirique. Par démarche empirique, nous visons la nécessité pour les étudiant-e-s d'appuyer leur réflexion sur une enquête quelle que soit l'orientation en Recherche (M2R) ou en Professionnelle (M2P). D'autre part, les étudiant-e-s sont formé-e-s à la réflexion sur des questions théoriques fondamentales dans les sciences sociales : les rapports de pouvoir et de domination, la production symbolique des identités collectives, la cohésion sociale et le conflit, l'analyse des processus sociaux de catégorisation, l'étude des phénomènes culturels.

Si tous les mémoires de M2 doivent s'appuyer sur des données empiriques originales, le mémoire d'étape, soutenu au terme de l'année de M1, pourra, quand l'étudiant-e travaille sur un terrain lointain, prendre la forme d'un document présentant une solide revue de la littérature et une réflexion poussée sur la méthodologie d'enquête envisagée, la collecte des matériaux pouvant alors se faire pendant l'été entre le M1 et le M2 ou au cours de l'année de M2.

En M2P, outre la réalisation d'un stage en milieu professionnel, les étudiant-e-s suivront des enseignements à visée professionnalisante, dispensés par des personnes exerçant elles-mêmes dans les domaines concernés. Il s'agit de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des compétences spécifiques au domaine de la spécialité. On insistera sur :

- la connaissance des questions juridiques concernant les étrangers ;
- la connaissance des politiques migratoires françaises et européennes ;
- la connaissance des différentes institutions, collectivités publiques, associations, ONG, syndicats, etc. ayant à gérer les questions des flux migratoires ou des relations interethniques ;
- le repérage et le traitement de la discrimination ;
- les relations entre migrations, genre et développement en collaboration avec le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes (CEDREF).

LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉ A POUR OBJECTIF DE :

1- familiariser les étudiant-e-s avec le corpus des textes théoriques fondamentaux concernant les processus migratoires et les relations interethniques et leur présenter les avancées les plus récentes des recherches françaises et étrangères dans ce domaine.
2- leur permettre de se repérer dans les réalités sociales et politiques tout en se situant dans le débat épistémologique grâce au maniement des concepts, schémas explicatifs, théories mises en œuvre dans le domaine des migrations et des relations interethniques en France et dans d'autres pays ;
3- les initier aux outils méthodologiques de collecte et de traitement de données (méthodes d'enquêtes de terrain, analyses documentaires, de discours, statistiques) appliqués à l'étude des migrations et des relations interethniques ;

4- les former à la démarche comparative en prenant en compte une variété de situations de contact de populations dans le monde, induites par divers processus tels que les conquêtes, la colonisation, la mondialisation, l'urbanisation, le redécoupage de frontières, etc.

Des chercheurs du laboratoire et des chercheurs spécialistes d'autres pays (Afrique, Amériques et Caraïbe, Asie, Europe de l'Est) interviendront dans la formation.

2.2. OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Outre la possibilité de s'inscrire en thèse, les débouchés ne se limitent pas à ceux offerts par le CNRS, l'IRD ou les universités. D'ores et déjà nos étudiant-e-s diplômé-e-s du Master MIRI sont sollicité-e-s pour des emplois concernant la recherche, des études finalisées et des recherches-actions dans les collectivités territoriales et locales, les entreprises, les syndicats et les différentes institutions spécialisées dans le domaine. Elles-ils le sont également pour des emplois de documentation et de formations spécialisées. Enfin, les associations, les ONG, les organismes internationaux font appel à leur compétence, comme le montrent les enquêtes sur le devenir des diplômés.

L'orientation professionnelle qui intervient en 2ème année a été élaborée en partenariat avec une série d'institutions (syndicats, associations, organismes de recherche et d'intervention publics, parapublics et privés, organismes de diffusion scientifique, etc.) et d'acteurs professionnels susceptibles de constituer le réseau d'appui intellectuel et professionnel de cette spécialité. Ce partenariat a pour objectif d'assurer le lien entre la recherche et les différentes formes d'intervention.

Les compétences acquises à l'issue de la formation par les étudiant-e-s ayant choisi cette orientation peuvent se décliner comme suit :

- Connaissance des questions juridiques afférentes aux domaines d'intervention relatifs à la spécialité.
- Connaissance des politiques migratoires nationales et européennes ainsi que les différents enjeux qui les sous-tendent.
- Capacité à mettre en évidence et à analyser les discriminations dans toute leur complexité.
- Capacité à mener des diagnostics de situations et/ou de territoire au cœur des fonctions de chargé-e-s de missions, chef-fe de projet, de consultant-e, de chargé-e d'études, dans le domaine des relations interethniques, de la lutte contre les discriminations et le racisme.
- Capacité à analyser les situations qui touchent aux questions de migrations et relations interethniques au cœur des débats de société actuels et dont les contours sont néanmoins mal définis.

Aussi bien au niveau national qu'international, et particulièrement à l'échelle de l'Europe, il existe une demande des grands organismes et institutions de spécialistes capables de participer et de piloter des projets de lutte contre l'exclusion et les discriminations, de plaidoyers relatifs aux politiques de l'asile en apportant des outils intellectuels et organisationnels adaptés. Les politiques d'intégration, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité sont également des préoccupations pour les collectivités locales et les entreprises. Leurs besoins de professionnel-le-s spécialisé-e-s en la matière s'accroissent.

Les débouchés professionnels concernent ainsi des domaines extrêmement variés. Ils nécessitent une formation théorique innovante et rigoureuse articulée aux milieux de pratiques dans lesquels les futur-e-s diplômé-e-s seront amené-e-s à exercer leurs activités professionnelles. L'insertion en milieu professionnel (lieu d'exercice ou de stage), obligatoire pour le M2P, est un tremplin efficace pour trouver un premier emploi, se réorienter ou développer une expertise dans un champ de la spécialité (i.e. droit d'asile ; lutte contre les discriminations ; ressources humaines et diversité).

3. ORGANISATION DE LA SPECIALITE

3.1. CONVENTIONS AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Suite à des conventions passées entre l'Université de Paris Diderot et d'autres universités (françaises et étrangères), les étudiant-e-s inscrits dans la spécialité « Migrations & relations interethniques » peuvent suivre des enseignements offerts par l'un de ces établissements après discussion avec les responsables de la spécialité. Après accord pédagogique, les étudiant-e-s doivent prendre contact avec le Bureau des Relations Internationales (BRI).

3.2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master comporte :

Une 1re année (M1), avec des enseignements de formation générale communs à toutes les spécialités du Master Sociologie et anthropologie, et des enseignements de la spécialité « Migrations & relations interethniques » (MIRI). Dès le M1, un accompagnement est proposé aux étudiant-e-s qui envisageraient pour la seconde année de préparer l'orientation Recherche ou Professionnelle.

Une 2e année (M2), dans laquelle les étudiant-e-s ayant choisi et ayant été admis-e-s dans la spécialité « Migrations et relations interethniques » ne suivent plus que des enseignements de la spécialité. Pour chaque parcours (R ou P), les enseignements sont organisés en 10 Unités d'enseignement.

Renseignements :

M1 : Vanessa Sinephro, UFR sciences sociales, Bâtiment Olympe de Gouges, 4e étage bureau 489, Tél. : 01 57 27 66 75 - vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr

M2 : Isabelle Iborra, UFR sciences sociales, Bâtiment Olympe de Gouges, 4e étage bureau 407, Tel : 01 57 27 64 90 - iborra@univ-paris-diderot.fr

3.3. BOURSES ET AIDE AUX ÉTUDES DE MASTER

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche peut accorder aux étudiant-e-s certaines aides via le CROUS : bourses sur critères sociaux, aide d'urgence annuelle, bourse de mérite, bourse de mobilité, passeport de mobilité, ect. Pour tout renseignement consulter le site du CROUS: www.crous-paris.fr

3.4. CANDIDATURE, ADMISSION, EXAMENS

L'ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER (M1)

L'accès en M1 MIRI se fait sur dossier pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Des possibilités de s'inscrire en M1 sont offertes à des personnes désireuses de reprendre un cycle universitaire (les demandes sont soumises à la Commission des équivalences).

La validation de la première année du Master consiste en : l'obtention de 60 ECTS (*European Credits Transfer System* ou système de crédits), soit 30 ECTS par semestre, et l'obtention au Mémoire d'étape (12 ECTS) d'une note égale ou supérieure à 12/20 (note « plancher »). Evalué par un jury, le mémoire d'étape permet également de confirmer ou d'infirmer l'orientation choisie pour la 2e année, entre M2 MIRI Recherche ou Professionnel.

Le grade de maîtrise est délivré aux étudiant-e-s qui ont obtenu la moyenne à l'ensemble de leur Master 1 et qui ont en outre obtenu au moins 12/20 au mémoire d'étape.

L'ACCÈS EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER (M2)

En 2e année, les enseignements Recherche et Pro sont distincts. L'accès en M2 est conditionné par l'obtention de la moyenne aux deux semestres de M1.

L'admission en M2 n'est pas de droit. Elle se fait sur la base des résultats aux examens et de la soutenance d'un mémoire d'étape dans la spécialité, pour laquelle doit être obtenue une note égale ou supérieure à **12/20** (note « plancher »).

Peuvent également être admis en M2, à l'issue de l'examen de leur dossier, éventuellement complété par un entretien avec l'équipe pédagogique :

- les étudiant-e-s qui présentent un projet du même type que celui présenté par les étudiant-e-s à la sortie du M1 de la spécialité (voir ci-dessus)
- les étudiant-e-s qui ont obtenu une maîtrise et/ou 60 ECTS dans un autre M1 du domaine « Lettres, Langue, Sciences Humaines et Sociales » et qui présentent également un projet définissant les thèmes et les stages ou les terrains qu'ils envisagent d'aborder pour leur M2 R ou Pro.
- les salarié-e-s qui viennent au titre de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ce cas les étudiant-e-s doivent prendre contact avec le Service de la formation continue professionnelle et permanente (**SeFoCoPP**).

Dans leur intérêt, les étudiant-e-s qui s'inscrivent directement en M2 de la spécialité « Migrations & relations interethniques », quelle que soit l'orientation R ou P, doivent obligatoirement s'inscrire à une UE « Rattrapage des théories des relations interethniques ».

En 2e année les étudiant-e-s réalisent un travail de recherche et présentent un mémoire de recherche fondamentale (M2R) ou de recherche appliquée (M2P) devant un jury habilité à cet effet. Les mémoires sont présentés devant un jury comprenant au moins 2 enseignants-chercheurs.

PASSERELLES ET RÉORIENTATION APRÈS LE M1 MIRI

Les étudiant-e-s ne souhaitant pas poursuivre leur master dans la spécialité, au sortir de leur M1 MIRI, peuvent demander leur grade de maîtrise, s'ils ont obtenu la moyenne à l'ensemble de leur Master 1 et qui ont en outre obtenu au moins 12/20 au mémoire d'étape.

Après l'obtention du M1, les étudiant-e-s ont également la possibilité de se réorienter dans une autre des spécialités du Master « Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations » après entretien avec l'équipe pédagogique de la spécialité souhaitée (genre ; politiques culturelles ; philosophie politique ; sociologie clinique).

Toute réorientation dans une autre UFR de l'université Paris Diderot ou dans une autre université est soumise aux conditions définies dans cette nouvelle formation.

POURSUITE EN DOCTORAT

L'obtention du master orientation recherche ouvre l'accès au doctorat. Si vous envisagez de poursuivre en thèse vous devrez en discuter avec l'équipe pédagogique en cours d'année du M2. Dans la mesure où votre projet est en phase avec la programmation de recherche du laboratoire, vous serez orienté-e vers un-e directeur-e de thèse.

Les candidats à la thèse peuvent poser leur candidature à des bourses doctorales. Le décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche permet aux universités *via* leurs écoles doctorales (ED) d'accorder des contrats doctoraux à des étudiants inscrits en vue de la préparation d'un doctorat. La candidature se fait sur dossier suivi d'une audition devant la commission de l'ED. Tout candidat titulaire d'un Master peut se porter candidat à condition de ne pas être inscrit en thèse depuis plus de 6 mois.

Notre spécialité de Master peut proposer chaque année deux candidats dans l'ED 382 « Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée politique, critique et pratiques sociales ». Le concours annuel se situe dans la deuxième quinzaine de juin. Un-e étudiant-e de master souhaitant postuler à un contrat doctoral devra, subséquemment, avoir soutenu son mémoire de master au début du mois de juin.

Les candidat-e-s reçu-e-s au Contrat doctoral peuvent postuler pour des missions d'enseignement (64h/an). La campagne est coordonnée annuellement par le CFDip.

D'autres financements de thèse sont possibles dont les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ouvertes aux sciences sociales, qui permettent à de jeunes chercheurs de réaliser leur thèse en entreprise, en liaison avec une équipe de recherche extérieure. Il faut un accord de l'employeur pour pouvoir monter le dossier. Voir http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html

Enfin, des doctorats peuvent être financés par des organismes de recherche**,** des collectivités territoriales dont la région, des fondations**,** des associations. Voir entre autres :

- La Région Île-de-France
- L'institut de recherche pour le développement (IRD)
- Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Le musée du Quai Branly
- Fondation Martine Aublet
- L'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA)
- L'agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie (ADEME)
- L'agence universitaire de la francophonie (AUF)

Etudiant-e-s étranger-ère-s

- Des bourses de mobilité permettent aux candidat-e-s étranger-ère-s d'effectuer leur doctorat en France. Le portail Campus Bourses, développé par Campus France, recense divers programmes de bourses provenant de différentes sources : institutions gouvernementales françaises et internationales, établissements d'enseignement supérieur, fondations, entreprises etc.

Informations complémentaires :

- Guide ANDES : http://www.andes.asso.fr/
- Association iEDU : http://www.iedu.fr/index.php
- Aspects Concrets de la Thèse (ACT) : http://act.hypotheses.org/
- Radio Thésards : http://plus.franceculture.fr/factory/radio-thesards
- L'Association Bernard Grégory : http://www.intelliagence.fr/Page/Cms/ViewSection.aspx?SectionId=38

4. SCHEMA GÉNÉRAL DE LA FORMATION

MASTER 1 MIRI

Responsable : Aude Rabaud, Christian Poiret poiret@univ-paris-diderot.fr

1ER SEMESTRE DE LA 1ÈRE ANNÉE DE MASTER (240 H)

UE1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Sociologie générale [24h CM, coeff.1, 3ECTS], Patrick Cingolani
- Histoire sociale des migrations [24h CM, coeff. 1, 3ECTS], Simone Di Cecco et Pauline Picot

UE 2 DISCIPLINES [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Anthropologie [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Claudia Girola
- Espaces et mobilités [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Cours suspendu en 2017-2018

UE 3 THÈMES [48 H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Théories des relations interethniques : concepts et notions [24h CM, coeff. 1, 3ECTS], X
- Théories des relations interethniques : problématiques et auteurs [12 h CM et 12 h TD, coeff. 1, 3 ECTS], X

UE 4 OUTILS [72H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Langues [24h TD, coeff. 0,5, 2 ECTS] (Voir le LANSAD)
- Anthropologie visuelle [24h TD, coeff. 0,5, 2 ECTS], Françoise Lestage
- Méthodes de recherche en sciences sociales (quantitative et qualitative), [12h CM et 12h TD, coeff. 1, 2 ECTS], Béatrice De Gasquet

UE 5 PROJET [24H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Elaboration du projet [24h TD, coeff. 2, 6 ECTS], Marguerite Cognet, Christian Poiret

2NDSEMESTRE DE LA 1ÈRE ANNÉE DE MASTER (216 H)

UE 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Epistémologie [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Dominique Vidal
- Genre et migrations [24h CM, coeff 1, 3 ECTS], Jules Falquet

UE 2 DISCIPLINES [36H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Sociologie des Politiques publiques [24 CM, coeff. 1, 3 ECTS] Marguerite Cognet, Fabrice Dhume
- Atelier parcours et pratiques de recherche [12h CM, coeff1, 3 ECTS] Coordination Christian Poiret

UE 3 THÈMES [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Théories des relations interethniques : concepts et notions [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Marguerite Cognet, Mahamet Timera, Grégoire Schlemmer
- Théories des relations interethniques : problématiques et auteurs [12hCM + 12h TD coeff. 1, 3 ECTS] Marguerite Cognet, Mahamet Timera

UE 4 OUTILS [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Méthodes de recherche en sciences sociales (quantitatives et qualitatives) [12h CM + 12h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Béatrice De Gasquet
- Atelier méthodologie de la recherche en sciences sociales centrée sur le domaine des migrations et des relations interethniques [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Christian Poiret

UE 5 PROJET [36H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Mémoire d'étape [36h TD, coeff. 2, 6 ECTS], Marguerite Cognet, Mahamet Timera, Aude Rabaud, Dominique Vidal

TOTAL M1 : 456 H ENSEIGNEMENT + ÉLABORATION MÉMOIRE D'ÉTAPE = 900H

MASTER 2 MIRI - ORIENTATION RECHERCHE

Responsable : Christian Poiret, poiret@univ-paris-diderot.fr

1ER SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : RECHERCHE (216H)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Production et usage institutionnel des catégories de l'altérité [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Christian Poiret
- L'immigration comme question sociale [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Dominique Vidal, Sylvain Souchaud

UE 2. DISCIPLINES [36H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Droit de la non-discrimination [18h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Sarah Benichou
- Droit des étrangers [18h CM, coeff 1, 3 ECTS], Sarah Stadler

UE 3. THÈMES [48H D'ENSEIGNEMENT (OU 72H POUR LES NON-SPÉCIALISTES), COEFF. 2, 6 ECTS]

- Enseignements hors UFR de Sciences sociales [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS] Enseignements s'inscrivant dans le champ des migrations et des relations interethniques dispensés dans d'autres UFR de Paris 7 (GHSS, EILA, LCAO, SHC, Institut Charles V,…) ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur, coordination Dominique Vidal

Au choix :

- •Mobilité et Recomposition sociale [12h CM+12h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Françoise Lestage
- •Théorie des relations interethniques. Rattrapage obligatoire pour les étudiant-e-s n'ayant pas suivi le parcours de M1 [24hCM, coeff. 1, 3 ECTS], Aude Rabaud (cours mutualisé avec le Master 1)

UE 4. OUTILS [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Langue [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Donna-Lee Hutchinson (LANSAD)

Au choix :

- Méthodologie de traitement informatisé des données [12h CM+ 12h TD, coeff. 1, 3 ECTS] Marguerite Cognet
- Atelier de soutien et rattrapage en méthodologie qualitative [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS] Fabrice Dhume

UE 5. FORMATION PAR LA RECHERCHE [36H COEFF. 2, 6 ECTS]

- Séminaire de recherche (36hTD) : « Les controverses contemporaines en sciences sociales » [coeff. 1, 3 ECTS], coordination Dominique Vidal
- Frontières de l'humain : problématiques contemporaines [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Kali Argyriadis, Nicolas Puig, Denis Vidal
- Séminaire de l'URMIS [coeff. 1, 3 ECTS], Coordination : Martin Aranguren

2ND SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : RECHERCHE (138 H)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [24H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Sociologie du racisme [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Christian Poiret

UE 2. THÈMES [36H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Politiques migratoires [36 h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Mahamet Timera, Françoise Lestage

UE 3. OUTILS [18H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Journées mémoires : présentation orale et discussion des travaux des étudiant-e-s : Coordination Dominique Vidal + équipe pédagogique de l'Urmis)
- Séminaire de l'URMIS, Coordination : Martin Aranguren

UE 4. FORMATION À LA RECHERCHE [24H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Frontières de l'humain : problématiques contemporaines [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Kali Argyriadis, Nicolas Puig, Denis Vidal

UE 5. FORMATION PAR LA RECHERCHE [36H, COEFF. 6, 18 ECTS]

- Mémoire de recherche [36h TD, coeff. 6, 18 ECTS], Françoise Lestage, Christian Poiret, Aude Rabaud, Béatrice De Gasquet

TOTAL M2 RECHERCHE : 354 H D'ENSEIGNEMENT + ÉLABORATION MÉMOIRE = 1000H

MASTER 2 MIRI - ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Responsables : Marguerite Cognet, marguerite.cognet@univ-paris-diderot.fr
Fabrice Dhume, fabrice.dhume@univ-paris-diderot.fr

1ER SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : PROFESSIONNEL (216H)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H CM, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Sociologie des discriminations, [24h CM, coeff.1, 3 ECTS], Fabrice Dhume

Au choix :

- Migrations, Genre et changement social et politique [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Jules Falquet
- Théorie des relations interethniques. Rattrapage obligatoire pour les étudiant-e-s n'ayant pas suivi le parcours de M1 MIRI [24hCM, coeff. 1, 3 ECTS], Aude Rabaud (cours mutualisé avec Master 1)

UE 2. DISCIPLINES [60H CM, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Droit de la non-discrimination [18h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Sarah Benichou
- Droit des étrangers [18h CM, coeff 1, 3 ECTS], Sarah Stadler

UE 3. OUTILS [48H TD, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Connaissance des milieux professionnels : ONG, organisations nationales et internationales, [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Marguerite Cognet
- Séminaire de professionnels et diagnostic social : identifier et répondre à la demande sociale, [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS] Christian Poiret, Fabrice Dhume

UE 4. FORMATION À L'INTERVENTION [48H, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Code Lansad Langue [24h TD, coeff. 1, 2 ECTS], Donna-Lee Hutchinson (LANSAD)

Au choix :

- Méthodologie de traitement informatisé des données [12h CM+ 12h TD, coeff. 1, 4 ECTS] Marguerite Cognet
- Atelier de soutien et rattrapage en méthodologie qualitative [24h TD, coeff. 1, 4 ECTS] Fabrice Dhume

UE 5. FORMATION PAR L'INTERVENTION [36H TD + 100H DE STAGE OU TRAVAIL DE MÉMOIRE, COEFF. 2, 6 ECTS]

- Stage et mémoire de recherche appliquée [36h TD + stage ou travail de mémoire, coeff. 2, 6 ECTS] Marguerite Cognet, Aude Rabaud, Fabrice Dhume, Mahamet Timera

- 2ND SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : PROFESSIONNEL (144 H DE COURS + 280H DE STAGE)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [24H, COEFF. 1, 3 ECTS]

Au choix :

- Sociologie des Politiques publiques [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Marguerite Cognet, Fabrice Dhume (mutualisé avec M1)
- Sociologie du racisme [24h CM, coeff. 1, 3 ECTS], Christian Poiret (cours mutualisé avec Master 2 R)

UE 2. THÈMES [47U2PM54] [36H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Politiques migratoires [36h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Coordination Mahamet Timera, Françoise Lestage

UE 3.OUTILS [24H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Séminaire de professionnels et diagnostic social : identifier et répondre à la demande sociale, [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Fabrice Dhume, Christian Poiret

UE 4. FORMATION À L'INTERVENTION [24H, COEFF. 1, 3 ECTS]

- Connaissance des milieux professionnels (ONG, organisations nationales et internationales) [24h TD, coeff. 1, 3 ECTS], Marguerite Cognet

UE 5. FORMATION PAR L'INTERVENTION [36H + STAGE ET TRAVAIL DE MÉMOIRE, COEFF. 6, 18 ECTS]

- Mémoire de recherche appliquée [coeff. 6, 18 ECTS] Françoise Lestage, Béatrice De Gasquet, Christian Poiret, Fabrice Dhume

TOTAL M2 PROFESSIONNEL : 360H D'ENSEIGNEMENT) + STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (2 MOIS ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN= 280H) + ÉLABORATION MÉMOIRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE = 1200 H

4.2. CALENDRIER DE LA FORMATION 2017-2018

SEMAINE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES M1, M2 R ET M2 PRO MIRI

DU MERCREDI 20 AU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION DES FORMATIONS, DES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ, ET COLLOQUE DE RENTRÉE

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

9h30 : Accueil de **l'ensemble des Master 1**, Tronc commun (bâtiment Olympe de Gouges, **Amphi 1**)

11h15 : Accueil des **Master 1, Spécialité MIRI** « Migrations Internationales et Relations Interethniques » (bâtiment Olympe de Gouges, **salle 165**)

14h00 : Accueil des **Master 2 R et Pro Spécialité MIRI** (orientation Recherche et orientation Professionnelle), bâtiment Olympe de Gouges, **salle 165**)

15h00, bâtiment Olympe de Gouges, **salle 165**
Présentation du Service d'Aide à l'Orientation et à l'insertion Professionnelle (**SAOIP**) par Amandine Rodrigues et du **RéseauPro** (plate-forme numérique dédiée à l'insertion professionnelle) par Olivier Allègre

A partir de 16h00 : **Visite de la Bibliothèque Universitaire des Grands Moulins**

- 16h-16h30 : M1 (deux groupes)
- 16h30-17h : M2 R et M2 pro (deux groupes)

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

10h-12h, bâtiment Olympe de Gouges, **salle 165**
« Egalité Femme-Hommes et Harcèlement sexuel à l'Université »

Présentation du PEFH (Pôle égalité Femme-Homme), Sophie Lhenry, Ingénieur de recherche, Rachida Lemmaghti, chargée de mission Egalité - Distribution et explication du « Guide de l'Université Paris Diderot sur le harcèlement sexuel », et de la brochure du CLASHES (Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur).

14h30-17h30 : **Colloque de rentrée - URMIS : « Étudier les circulations culturelles : circuits, compositions, reconfigurations"** - organisé dans le cadre du thème 4 de l'URMIS, « Circulation des objets et des signes culturels ».

Lieu : amphi Turing, bâtiment Sophie Germain

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017

9h30-18h : **Colloque de rentrée - URMIS : « Étudier les circulations culturelles : circuits, compositions, reconfigurations"** (suite) - Sessions 2 et 3.

Lieu : amphi Turing, bâtiment Sophie Germain

☛ *Le programme complet sera communiqué lors de la semaine d'intégration.*

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS

Début des cours du 1er semestre : lundi 25 septembre 2017

- les enseignements du M1 (tronc commun et spécialités) sont répartis du lundi au vendredi
- les enseignements du Master 2 Recherche sont répartis du lundi au jeudi
- les enseignements du Master 2 Pro sont répartis du lundi au jeudi

Fin du 1er semestre : Samedi 16 décembre 2017

Congés de fin d'année : du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018 au soir.
Examens du premier semestre : du lundi 18 décembre 2017 au samedi 23 décembre 2017, et du lundi 8 janvier 2018 au samedi 13 janvier 2018.

Début des cours du 2nd semestre : lundi 15 janvier 2018

- les enseignements du M1 sont répartis du lundi au jeudi
- les enseignements théoriques du Master 2 Recherche ont lieu le lundi et le mardi, concentrés sur 8 semaines (janvier-mars)
- les enseignements théoriques du Master 2 Pro ont lieu le mardi et le mercredi concentrés sur 8 semaines (janvier-mars)

Pour les M2 R et M2 Pro, de mi-mars à mi-avril les étudiant-e-s seront sur leurs terrains de stage et/ou de recherche et suivi-e-s en tutorat de mémoire.

Fin du 2nd semestre : samedi 14 avril 2018

Congés de printemps : du samedi 14 avril au dimanche 29 avril 2018 au soir.

L'assiduité aux enseignements est fortement recommandée, pour tout aménagement lié au statut de salarié ou de poursuite d'études en double cursus, prendre contact avec le/la responsable.

☛ *Les plannings détaillés du M1, du M2 R et du M2 Pro seront distribués lors de la semaine d'intégration.*

4.3. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Kali Argyriadis, anthropologue, chargée de recherche à l'IRD
Martin Aranguren, sociologue, chargé de recherche au CNRS
Sarah Benichou, juriste, Cheffe du pôle *Accès aux droits et discriminations*, Défenseur des Droits
Florence Boyer, géographe, chargée de recherche à l'IRD
Marguerite Cognet, sociologue, maître de conférences à Paris Diderot
Fabrice Dhume, sociologue, enseignant-chercheur à Paris Diderot
Simone Di Cecco, sociologue, doctorant à Paris Diderot
Irène Dos Santos, anthropologue, chargée de recherche au CNRS
Mireille Eberhard, sociologue, chercheure à l'observatoire du Samu social de Paris
Jules Falquet, sociologue, maîtresse de conférences HDR à Paris Diderot
Béatrice de Gasquet, sociologue, maîtresse de conférences à Paris Diderot
Camille Gourdeau, docteure en socio-anthropologie, associée à l'URMIS
Faïza Guelamine, sociologue, responsable de formation à l'association nationale des cadres du social- ANDESI
Odile Hoffmann, géographe, directrice de recherche à l'IRD
Martine Hovanessian, anthropologue, directrice de recherche au CNRS
Fanny Jedlicki, sociologue, maîtresse de conférences à l'Université du Havre
Marie-José Jolivet, anthropologue, directrice de recherche émérite à l'IRD
Delphine Lacombe, Sociologue, chargée de recherche au CNRS
Maud Laëthier, anthropologue, chargée de recherche à l'IRD
Agnès Lainé, historienne, chercheure-consultante à l'Imaf
Silyane Larcher, politiste et philosophe, chargée de recherches au CNRS

Françoise Lestage, anthropologue, professeur à Paris Diderot
Julien Mallet, ethnomusicologue et anthropologue, chargé de recherche à l'IRD
Claire Médard, géographe, chargée de recherche à l'IRD
Alain Morice, anthropologue, directeur de recherche émérite au CNRS
Olga L. Gonzalez, sociologue, chercheure contractuelle au CNRS
Zahia Ouadah-Bedidi, démographe et sociologue, maître de conférences à Paris Diderot
Pauline Picot, sociologue, doctorante à Paris Diderot
Christian Poiret, sociologue, maître de conférences (HDR) à Paris Diderot
Nicolas Puig, anthropologue, chargé de recherche à l'IRD
Catherine Quiminal, anthropologue, professeur émérite à Paris Diderot
Aude Rabaud, socio-anthropologue, maître de conférences à Paris Diderot
François Rousseau, consultant , Directeur FR Consultants
Priscille Sauvegrain, sociologue, coordinatrice recherche à l'INSERM
Philippe Schaffhauser, enseignant-chercheur au Colegio de Michoacan (COLMICH) à Zamora (Mexique)
Grégoire Schlemmer, ethnologue, chargé de recherche à l'IRD
Sylvain Souchaud, géographe, chargé de recherche à l'IRD
Sarah Stadler, juriste, Protection des personnes, Défenseur des Droits
Jérôme Tadié, géographe, chargé de recherche à l'IRD
Louise Tassin, sociologue**,** doctorante à Paris Diderot
Mahamet Timera, socio-anthropologue, professeur à Paris Diderot
Maryse Tripier, sociologue, professeur émérite à Paris Diderot
Dominique Vidal, sociologue, professeur à Paris Diderot
Denis Vidal, anthropologue, directeur de recherche à l'IRD

5. PROCEDURE POUR CANDIDATER AU MASTER

L'arrêté N°2015-194, relatif aux modalités d'inscription à Paris-Diderot pour l'année 2016-2017 prévoit que toute personne désireuse d'être admise à participer en qualité d'usager du service public aux activités de l'université, doit procéder à une candidature (ou préinscription) en ligne, nécessitant le dépôt d'un dossier dans la formation souhaitée par le candidat et conformément aux modalités figurant sur le site de l'université.

Le candidat accepté peut ensuite procéder aux formalités d'inscription administratives (paiement des droits universitaires, retrait de la carte d'étudiant-e) auprès de la Direction des Etudes et de la Formation (DEF) et, dans un deuxième temps, d'inscriptions pédagogiques auprès du secrétariat de l'UFR de Sciences sociales.

L'inscription à l'université comporte donc 3 étapes chronologiques :

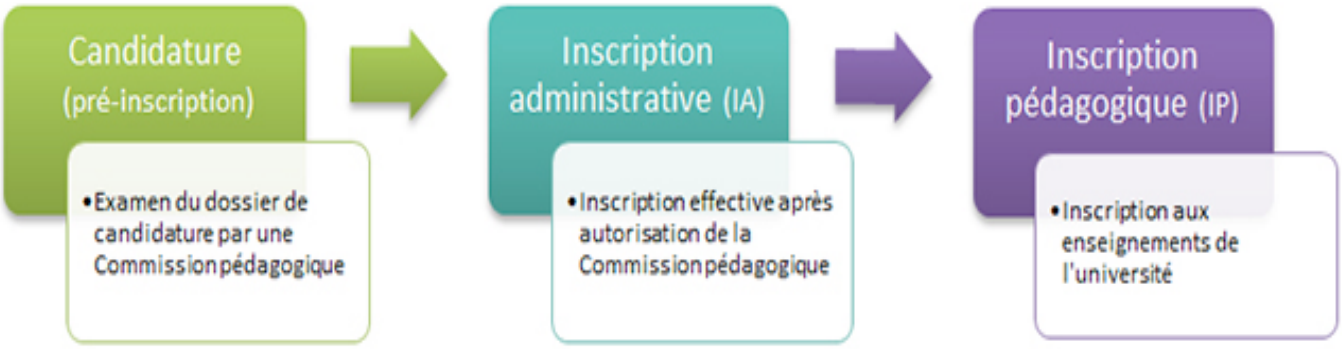

5.1. PÉRIODES DE CANDIDATURE M1, M2R, M2P MIRI

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature lors de la 1ère ou la 2ème campagne dont les dates sont fixées chaque année. Dates de campagne pour les inscriptions 2017-2018 :

- **1ERE CAMPAGNE DU 20 MAI AU 05 JUILLET 2017**
- **2ÈME CAMPAGNE DU 25 AOÛT AU 01 SEPTEMBRE 2017**

Se connecter sur le site de l'Université Paris Diderot et suivre la procédure d'inscription. Vous pouvez également vous rendre directement à la page des inscriptions dans le Master MIRI et procéder comme indiquée pour déposer votre candidature sur e.candidat Ensuite vous serez autorisés à télécharger votre dossier. Vous devrez vérifier les informations, imprimer les dossiers, joindre les pièces demandées.

ATTENTION !!! Votre dossier dûment complété devra être retourné **dans les 8 jours** à l'adresse qui figure en 1ère page du dossier e-candidat *(en dessous du logo de Paris Diderot)* : DEF.

A sa réception à l'université Paris Diderot, votre dossier et les pièces jointes sont vérifiés par un gestionnaire administratif. En cas de pièces/informations manquantes, vous êtes contacté par le gestionnaire du dossier via votre messagerie électronique.

Votre candidature est ensuite présentée à une Commission d'admission composée d'enseignants-chercheurs. Elle examine chaque dossier individuellement : projet, notes, acquis, corrélation entre parcours, motivation, contenu de la formation. La décision de la Commission est notifiée par voie électronique. La notification est également présente sur votre dossier en ligne.
Les personnes (salariées ou demandeuses d'emploi) en reprise d'étude doivent consulter les informations du Service de la Formation Continue Professionnelle et Permanente et prendre contact avec le responsable de la formation souhaitée.

5.2. INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES À LA DEF

ETUDIANT-E-S NOUVELLES-AUX À PARIS DIDEROT

1. Rassembler les pièces indiquées dans ce fichier
2. Prendre rendez-vous à partir du 1er juillet 2017 en vous connectant à l'application RDVD

Le rendez-vous a lieu à la **DEF** : Bâtiment Lamarck A - 39 rue Hélène Brion - Paris 13ème

ETUDIANT-E-S INSCRIT-E-S ANTÉRIEUREMENT À L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

Procéder à l'inscription et son paiement en ligne via le site **SECURISE APOWEB**

5.3. INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES 2016-2017 AU SECRÉTARIAT DE L'UFR

Les inscriptions pédagogiques **sont obligatoires**, pour la validation des enseignements et du diplôme. Elles consistent à l'inscription aux Unités d'Enseignement (UE), aux examens et à la validation du diplôme.

Les inscriptions pédagogiques pour les M1 auront lieu, en ligne, du **20 septembre 2017 à 12h00 au 24 septembre 2017 à 23h59**.

ATTENTION !!! pour les cours de langues, une inscription pédagogique spécifique doit être effectuée auprès du LANSAD, à partir du **11 septembre 2017,** au 4e étage du bâtiment Olympe de Gouges (pièce 440). **Les places sont limitées dans les groupes de langue, il est recommandé de faire l'inscription rapidement**.

REDOUBLANT-E-S

Les étudiant-e-s réinscrit-e-s dans le même niveau de diplôme **ont l'obligation de refaire** leur inscription pédagogique.

Les inscriptions pédagogiques ne sont pas automatiques. Elles doivent être renouvelées obligatoirement chaque année, même si seule reste la validation du mémoire.

6. L'UNITÉ DE RECHERCHE MIGRATIONS ET SOCIÉTÉ (URMIS)

L'Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS, UMR 205 (http://urmis.unice.fr/) est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques associant l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et les universités de Paris Diderot et Nice-Sophia Antipolis. Principal pôle de recherche français sur cette thématique, l'URMIS regroupe des équipes de recherche localisées à Paris et à Nice qui accueillent 41 chercheurs (CNRS et IRD) et enseignants-chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, démographie, histoire, géographie).

Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les processus de minorisation et d'altérisation, les modalités d'insertion des populations immigrées, le traitement de la question de l'immigration par les institutions et les partis politiques, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluriethniques, la circulation des idées, des mémoires, des valeurs esthétiques, les rapports sociaux de pouvoir liés aux origines.

L'orientation théorique commune récuse toute approche essentialiste des groupes nationaux, ethniques, « raciaux » ou culturels, clairement situés comme des constructions historiques et sociales. Elle met l'accent sur les processus institutionnels et interactionnels par lesquels les appartenances collectives sont produites, maintenues ou transformées.

Les travaux de recherche menés à l'URMIS s'ordonnent actuellement autour de 4 axes présentés sur le site du laboratoire (http://urmis.unice.fr/?-Recherches-)

1/ Les reconfigurations des migrations contemporaines

2/ Fabriques de l'altérité, racisme et discriminations

3/ Mobilités, mémoire et rapport au territoire

4/ Circulation des objets et des signes culturels

En outre, la programmation comprend un objet transversal relatif aux enjeux de la migration et relations interethniques dans le domaine de la santé.

Ressources spécialisées dans le champ des Migrations et Relations Interethniques :

La revue *Les Cahiers de l'Urmis* (http://urmis.revues.org) reflète les travaux en cours et les nouveaux chantiers de recherche dans le laboratoire. Elle est également un support d'expression pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

Un fond documentaire spécialisé sur les migrations (REMISIS) est disponible à la bibliothèque universitaire de Paris Diderot.

Bibliothèque des Grands Moulins
Informations générales : 01 57 27 66 71
Services aux publics : 01 57 27 66 72
Adresse :
Bâtiment des Grands Moulins, 59, quai Panhard et Levassor, 75013 Paris

URMIS est également associé à un réseau de centres de ressources partenaires spécialisées en migrations et relations interethniques offre une large documentation et une assistance bibliographique. Accès à partir du Centre d'information et d'études sur les Migrations Internationales (CIEMI)

Adresse :
46, rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél. : +33 1 43 72 49 34